



## EN ROUTE VERS LE NUMÉRIQUE !

### Une action « rebond » qui fait suite au passage du bus numérique

Dans le cadre de ses actions contre l'isolement des personnes âgées, la Mutualité Française Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'Interrégimes et les conférences des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées, déploie un atelier à destination des seniors « En route vers le numérique ». Il s'agit de proposer aux seniors, suite au passage du bus numérique dans leur commune, une action complémentaire collective et toujours dans une démarche de promotion de la santé.

Un informaticien animera ces ateliers constitués de petits groupes de 10 personnes maximum.

#### Un constat qui interpelle

Si les plus jeunes sont tout à fait à l'aise avec l'utilisation des nouvelles technologies, ce n'est pas toujours le cas pour les seniors. Au-delà du lien social favorisé par les réseaux sociaux et les échanges de mails, il devient indispensable d'être en capacité de se connecter, ne serait-ce que pour effectuer des démarches administratives, pour la plupart dématérialisées ou tendant à l'être. Le projet « En route vers le numérique » tend à diminuer significativement la fracture numérique qui isole les personnes âgées en leur apportant les outils nécessaires à une navigation plus fluide et plus sereine.

#### Des objectifs pensés pour le quotidien des seniors

Si l'objectif général de cette action est bien de favoriser l'accès au numérique pour les personnes de 60 ans et plus, il se décompose en plusieurs objectifs bien distincts que chaque participant pourra mettre à profit dans sa vie quotidienne. Il s'agira donc à l'issue de ces ateliers d'être en capacité d'effectuer des recherches sur internet, de connaître les outils d'échanges (messagerie, réseaux sociaux), leurs intérêts et leurs limites dans une optique de lutte contre l'isolement, de connaître les sites institutionnels de la sphère sociale, notamment ceux concernant la prévention et le bien vieillir (CARSAT, CPAM, MSA, Conseil départemental...), de s'initier à la pratique d'internet pour réaliser certaines démarches administratives, d'acquérir des réflexes de vigilance sur les potentiels risques liés à internet : fiabilité relative de certains articles / sites, publicités et offres commerciales, données personnelles, achats sur internet.

#### Une action collective de prévention et d'éducation à la santé

Ce parcours numérique se déroulera en 5 ateliers distincts d'une durée de 2 h :

- 1- État des lieux des connaissances, prise en main de la tablette
- 2- Sécurité sur internet, se protéger des spams, des virus...
- 3- Découverte des outils d'échange (mails, skype...)
- 4- Inscription et suivi de son dossier sur les sites utiles (CPAM, ...)
- 5- Consultation des sites institutionnels de prévention (Pour bien vieillir, Mutualité Française...)

#### Contact presse :

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)  
Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevaleloire.mutualite.fr](http://www.centrevaleloire.mutualite.fr)





## Le Bus Numérique Centre Val de Loire

Un partenariat coopératif s'est conclu entre la CARSAT Centre-Val de Loire et la SAS Solutions Vie Pratique pour offrir, un service de proximité accessible aux seniors isolés à bord d'un « bus numérique », spécialement aménagé à leur attention.

Le « Bus Numérique » a pour vocation d'accompagner les seniors-retraités dans leurs apprentissages au numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du « Bien Vieillir », le lien social et ainsi, pour les institutions, d'être au plus près de leurs ressortissants.

Ce partenariat s'est élargi auprès de la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire, la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine, la Caisse du Régime Social des Indépendants Centre Val de Loire, le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale Agirc-Arrco.

Ce projet pédagogique innovant, car mobile et itinérant, a également reçu la participation financière des Conseils départementaux, dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées des départements 18, 28, 36, 37, 41 et 45.

### Un dispositif de formation novateur

À l'heure où la plupart des démarches administratives se font en ligne, être « déconnecté » constitue un vrai handicap. Pour les 20 millions de français de plus de 50 ans, la maîtrise des nouveaux outils de communication devient incontournable.

La vocation du Bus Numérique est d'offrir un service de proximité par des ateliers itinérants à bord d'un Bus connecté. Il s'agit de donner les clefs du « bien vieillir » en favorisant le maintien du lien social.

Son fonctionnement est basé sur des moyens matériels comme des postes informatiques embarqués et connectés (ordinateurs portables, tablettes numériques, appareils photos, smartphones...), mais aussi sur des moyens humains (une centrale de réservation, une agence nationale basée à Paris, des équipes de formateurs spécialisées, des chauffeurs-accompagnateurs).

Il offre différentes prestations, et en fonction des demandes, plusieurs offres sont disponibles :

Ateliers découverte par ½ journée

Accompagnements individuels

Participation à des manifestations événementielles (Salons, Forums, Colloques...)

Autres prestations à la demande...

#### Contact presse :

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevallodeloire.mutualite.fr](http://www.centrevallodeloire.mutualite.fr)



## À propos de l'interrégimes



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



l'Assurance  
Retraite

SÉCURITÉ  
SOCIALE  
INDÉPENDANTS



CNRACL  
Le Centre de la Solidarité  
Retraités et Retraitées



santé  
famille  
retraite  
services  
l'essentiel plus encore

En partenariat avec



MUTUALITÉ  
FRANÇAISE  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
centrevallde Loire



Action Vieilles Agés-Artes  
Centre régional de coordination  
Centre

Dans le cadre de la concertation relative à la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et sous l'impulsion des pouvoirs publics, les caisses de retraite ont souhaité affirmer leur volonté d'inscrire la préservation de l'autonomie au cœur de la politique publique de l'âge et de développer une culture active de la prévention.

Début 2014, une convention intitulée « la retraite pour le bien-vieillir, l'offre commune Interrégimes pour la prévention et la préservation de l'autonomie » définit le contour d'une identité commune.

Par le logo « pour bien vieillir - Ensemble, les caisses de retraite s'engagent », la MSA, le RSI et l'Assurance retraite marquent leur engagement pour structurer l'ensemble de leurs actions en faveur du bien vieillir autour d'une approche institutionnelle commune qui se déclinent autour de trois axes :

- Les informations et conseils pour bien vivre sa retraite
- Les programmes d'actions et d'ateliers collectifs de prévention
- Les actions individuelles

Au niveau national, l'article 10 de la convention précise que le comité de pilotage de coordination des politiques d'action sociale et de prévention de la perte d'autonomie en faveur des retraités CNAV-CCMSA-RSI assure la représentation de l'interrégimes auprès des pouvoirs publics. Les orientations proposées par ce Comité de pilotage en matière d'action sociale pour la prévention de la perte d'autonomie sont soumises à validation préalable par les Conseils d'administration des caisses nationales et centrale des trois régimes.

Cette convention a toutefois vocation à s'ouvrir à d'autres régimes de retraite qui souhaitent s'inscrire dans la même démarche pour garantir une équité de traitement entre tous les retraités quel que soit le régime d'affiliation. Par exemple, en 2016, la CNRACL a confirmé son adhésion à la démarche.

Dans un souci de proximité avec les retraités, des structures locales interrégimes ont cependant été créées. Elles coordonnent les actions collectives de prévention des caisses de retraite et contribuent aux instances locales en étant les interlocuteurs conventionnels des ARS et conseils départementaux.

Par ailleurs, l'INPES avait signé en juin 2011 une convention cadre avec la CNAV pour renforcer l'information et la sensibilisation sur le bien vieillir et développer les actions communes en faveur de la santé des personnes retraitées vivant à domicile. Il a notamment permis la création du site [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr). En 2018, la MFCVL, acteur régional de santé publique, s'est réengagée aux côtés de la MSA, de la CARSAT et de la SSI en signant la nouvelle charte de coopération afin d'enrichir l'offre coordonnée en faveur du bien vieillir.

### Contact presse :

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)  
Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)  
Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevallde Loire.mutualite.fr](http://www.centrevallde Loire.mutualite.fr)



## À propos de la Mutualité Française Centre-Val de Loire

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) est le premier mouvement social de France : plus d'une personne sur deux est mutualiste. Elle fédère la quasi-totalité des mutuelles santé. Son rôle est de représenter les mutuelles et de défendre leurs intérêts collectifs. Elle est force de proposition dans les grands dossiers du système de santé.

Au niveau régional, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a pour mission de représenter le mouvement mutualiste auprès des partenaires et des instances régionales de santé. Elle représente plus de 148 mutuelles, 663 500 adhérents soit près de 1,3 million de personnes protégées. Acteur de l'économie sociale et solidaire, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé publiques locales, régionales et nationales.

La Mutualité Française Centre-Val de Loire dispose d'un réseau d'élus militants, d'une équipe composée de salariés formés en ingénierie de projets en santé publique.

Par ailleurs, ce pôle est renforcé par les compétences techniques des 1 500 salariés des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (réseaux sanitaires, social, médico-social).

### **Le Service Prévention et Promotion de la Santé :**

Le Service Prévention et Promotion de la Santé de la Mutualité Française Centre-Val de Loire intervient sur l'ensemble des territoires ruraux et urbains.

Il inscrit ses programmes de promotion de la santé dans les plans régionaux de santé.

Les activités sont notamment menées et orientées par les priorités de la FNMF et les administrations régionales de santé, dont le Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire.

Les financements croisent les ressources mutualistes régionales, nationales ainsi que des ressources publiques et privées.

La Mutualité Française Centre-Val de Loire s'est engagée depuis 2011 dans une démarche qualité tournée vers ses clients et leur satisfaction.

Le premier pas dans cette démarche fut l'utilisation du guide de l'INPES (Santé Publique France) « Améliorer la qualité de vos actions en Promotion de la santé », outil reconnu et utilisé par de nombreuses Unions Régionales. Capitalisant sur cette bonne appréhension de la culture qualité par les équipes, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a entrepris d'obtenir une certification de ses pratiques par un organisme indépendant.

L'obtention de la certification ISO 9001 en mars 2014, accordée par SOCOTEC Certification, et renouvelée chaque année depuis, atteste de l'efficacité des processus mis en œuvre par la MFCVL. Elle démontre son aptitude à proposer des actions (formations, conférences-débats, ateliers, groupes de travail) de qualité et confirme sa volonté de recherche d'amélioration continue. La MFCVL devient ainsi la première Union Régionale à obtenir un label qualité externe pour ses activités de prévention.

En 2019, la certification a été renouvelée selon la version 2015 de la norme ISO 9001

### **Contact presse :**

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)  
Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)  
Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevallodeloire.mutualite.fr](http://www.centrevallodeloire.mutualite.fr)

